

Forum de l'Initiative de transformation des subventions et contributions, Novembre 2025

Affaires mondiales Canada (AMC) et Coopération Canada ont coorganisé un forum virtuel de l'Initiative de transformation des subventions et contributions (ITSC) le 25 novembre 2025.

Participants

Environ 400 personnes provenant de 169 organisations différentes ont pris part à cet événement. Environ 59% provenaient du secteur à but non lucratif et des ONG. Cela comprend des groupes mondiaux et canadiens.

Une forte participation a également été enregistrée de la part :

- des universités
- organisations internationales
- réseaux de filières ou des bailleurs de fonds

Le secteur privé et les cabinets de conseil représentaient environ 12 % des participants. Une part plus modeste, mais néanmoins notable. Ce groupe travaillait souvent dans le cadre d'initiatives de développement international.

Objectifs

Ce forum avait pour objectif :

- de mobiliser les organisations dans les efforts de modernisation des subventions et contributions d'AMC
- de partager les progrès réalisés à ce jour
- de présenter les changements à venir et leurs répercussions au cours des six prochains mois

La session visait à :

- sensibiliser aux changements à venir
- promouvoir les possibilités de cocréation par le biais de groupes consultatifs et de travail

- aligner la modernisation sur le mandat du GAC en matière d'efficacité, de transparence et de collaboration renforcée

Remarques préliminaires

La session a débuté par quelques mots du modérateur David Le Blanc (AMC).

Brandon Lee (AMC) a souligné que l'initiative s'alignait sur la politique actuelle du gouvernement.

Il a également souligné que cette initiative est conçue pour survivre aux changements de politiques grâce à :

- la rationalisation des opérations
- la réduction de la charge administrative
- l'obtention de résultats à long terme

Christopher MacLennan (AMC) a souligné que la transformation est un défi générationnel pour la fonction publique. Il a fait remarquer que les projets pilotes et l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) éthique seront essentiels à la modernisation.

Il a insisté sur la nécessité de disposer :

- de processus adaptables
- de processus axés sur les résultats
- d'un accès plus facile au financement

Shannon Kindornay (Coopération Canada) a souligné l'importance d'une collaboration continue et transparente au sein de l'ITSC. Elle a fait état des progrès réalisés grâce aux groupes de travail. Elle a également souligné la nécessité de boucles de rétroaction claires et d'une communication régulière.

Ils veillent à ce que les solutions soient :

- réalistes
- inclusives
- réduisent la charge administrative
- renforcent la mobilisation du secteur

Mises à jour importantes

Transformation du portail

Nous avons lancé le nouveau portail Collaboration@International (C@I) destiné aux organisations. Il remplacera progressivement le portail Partenaires@International (P@I) d'ici juillet 2026. Il offrira un point d'accès unique à toutes les possibilités de financement d'AMC.

Le portail C@I proposera :

- un processus de candidature intuitif
- des options de soumission hors ligne
- des alertes en temps réel sur les mises à jour

Quelques organisations ont eu la chance d'utiliser le portail plus tôt. Certaines d'entre elles se sont portées volontaires pour créer des profils d'organisation dans le nouveau portail C@I. Un déploiement progressif débutera au début de l'année 2026. À ce moment-là, nous inviterons toutes les organisations à créer des comptes avant le lancement complet.

Cette année, les organisations qui ont participé à un processus pilote ont préféré utiliser le portail plutôt que le courrier électronique. Elles ont cité les améliorations suivantes :

- accessibilité
- équité
- transparence

La gestion financière et les accords

AMC passe d'une approche axée sur la conformité à un modèle où nous partageons la responsabilité avec les organisations.

Nous prévoyons d'apporter les changements suivants :

- des budgets axés sur les résultats
- des budgets liés aux activités plutôt qu'aux catégories de dépenses
- une réduction de la charge administrative grâce à :
 - la rationalisation des examens budgétaires
 - la simplification des accords de contribution

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une politique relative aux coûts indirects. Elle s'appliquera dans un premier temps aux programmes d'aide internationale et d'affaires étrangères. Plus de détails à venir.

Intégration de l'IA

Notre approche de l'intégration de l'IA doit être éthique et modulaire. Nous devons veiller à ce que toutes les décisions critiques pour l'entreprise soient supervisées par des humains.

Les applications actuelles de l'IA comprennent :

- la vérification de l'exhaustivité des propositions
- le pré-codage des marqueurs sectoriels et politiques
- l'amélioration de l'assurance qualité des données

Les futurs outils d'IA permettront :

- d'accélérer les évaluations
- de contrôler la conformité
- de préparer les dossiers de divulgation

Toutes les données resteront dans les systèmes protégés d'AMC afin de garantir leur sécurité et de réduire les biais.

La gestion axée sur les résultats (GAR)

Nous avons mis à jour les directives RBM, notamment le [Guide de présentation des résultats de l'aide internationale à l'intention des responsables de la mise en œuvre](#).

Le guide mis à jour est :

- plus court
- plus facile à consulter
- harmonise les grandes lignes des rapports sur les projets d'aide internationale financés par AMC
- comprend des listes de contrôle, des hyperliens et des attentes plus claires

Nous apporterons d'autres améliorations à ce guide en fonction des commentaires des organismes exécutants.

Engagement et commentaires

Les participants se sont montrés très actifs. Les premières réponses ont révélé une connaissance modérée de l'ITSC, qui s'est considérablement améliorée à la fin du forum. De nombreux participants ont souhaité prendre part aux projets pilotes et faire part de leurs commentaires.

Les questions ont porté principalement sur :

- la transition vers le portail
- la migration des données
- l'accès multi-utilisateurs
- les propositions non sollicitées
- l'intégration des outils de suivi

Nous avons également discuté :

- des accords de contribution simplifiés
- de la chronologie pour les nouveaux modèles de rapport
- de l'accessibilité pour les organisations disposant d'une bande passante limitée
- des considérations éthiques liées à l'utilisation de l'IA
- de la politique en matière de coûts indirects
- de l'alignement sur le code du Comité d'aide au développement (CAD)
- de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF)

Questions et réponses

Voici un résumé des questions reçues des participants et des réponses fournies par l'équipe de l'ITSC d'AMC :

1. Structure organisationnelle et Mise à jour de la Politique

Questions :

- a. Le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC) publiera-t-il un organigramme mis à jour ?
- b. Des changements sont-ils prévus à la PAIF à la suite des récentes priorités du gouvernement ?

Réponses :

- a. Consultez notre page [Ministres, secrétaire d'État et secrétaires parlementaires : Affaires mondiales Canada](#). Des changements organisationnels sont en cours et liés aux examens budgétaires. Les organisations peuvent communiquer avec leur

responsable de partenariat pour toute question concernant le ministère ou les changements apportés aux politiques.

- b. Notre approche relative à la PAIFC s'adapte à l'évolution de la dynamique mondiale et des réalités budgétaires. Le Canada reste attaché aux principes féministes et continuera à soutenir des priorités fondamentales telles que :
- l'égalité des genres
 - la santé mondiale
 - l'action climatique

La promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles restent au cœur de l'aide internationale au développement du Canada. Elles contribuent aux résultats en matière de développement et constituent un levier essentiel du développement durable.

2. Transition du portail et outils numériques

Questions :

- a. Pourquoi AMC supprime-t-il progressivement l'ancien portail ?
- b. Comment se déroulera la migration des données ?
- c. Et questions sur :
- l'accès multi-utilisateurs
 - les propositions non sollicitées
 - les leçons apprises des projets pilotes

Réponses :

- a. AMC modifie son portail en raison d'une technologie obsolète. La nouvelle plateforme est plus moderne et davantage centrée sur l'utilisateur.
- b. Toutes les organisations devront se réinscrire et télécharger leurs informations de profil. Un déploiement progressif débutera avec certaines organisations au début de l'année 2026.

Nous voulons que la transition soit équitable et transparente. L'équipe de l'ITSC migrera autant de données que possible depuis l'ancien système. Nous veillerons à ce que les opérations se déroulent sans heurts pour les organisations.

Nous procéderons ensuite à de petites mises à jour fréquentes en fonction des commentaires des utilisateurs. Nous avons tiré les leçons de nos projets pilotes de 2025 et avons amélioré l'accessibilité, l'équité et la transparence. Nous continuerons à écouter et à nous améliorer.

- c. Le nouveau portail comprendra des fonctionnalités telles que :
- l'accès multi-utilisateurs

- la soumission de proposition non sollicitée
- l'intégration des contrats de surveillance et d'évaluation

3. Gestion financière et accords

Questions :

- a. L'ITSC simplifiera-t-elle les accords de contribution ?
- b. Qui peut demander des subventions ?
- c. Les exigences en matière de partage des coûts vont-elles changer ?
- d. À qui s'appliquent les politiques relatives aux coûts indirects ?
- e. La société civile a-t-elle la possibilité de donner son avis ?

Réponses :

- a. AMC s'oriente vers une simplification des accords de contribution pour la plupart des projets.
- b. Nous limiterons les subventions principalement aux initiatives multilatérales et humanitaires.
- c. Les exigences en matière de partage des coûts restent inchangées.
- d. Les politiques relatives aux coûts indirects s'appliqueront de manière égale aux organisations canadiennes et non canadiennes, sur la base des consultations.
- e. La société civile aura la possibilité de donner son avis sur les éléments des accords qui sont nécessaires par opposition à ceux qui sont contraignants. Le modèle d'accord « cadre » précédent, qui a été testé avec un petit nombre d'organisations, ne sera pas maintenu. Cependant, les leçons tirées serviront à élaborer de futurs modèles et à les personnaliser en fonction des profils de risque.

4. Budget

Questions :

- a. Qu'est-ce que la budgétisation par activité, et comment affecte-t-elle les catégories de coûts ?
- b. Mon organisation peut-elle utiliser vos outils hors ligne ?

Réponses :

- a. AMC développe actuellement une budgétisation par activité. Il s'agit d'un modèle de budgétisation hybride qui relie les résultats et les catégories de coûts.
- b. Les options hors ligne pour la budgétisation resteront disponibles pour les organisations disposant d'une bande passante limitée.

5. Modifications apportées au rapport

Questions :

- a. Pourquoi le modèle de rapport a-t-il été modifié ?
- b. Quelle est la période prévue pour l'adoption de ces modifications ?

Réponses :

- a. Les modifications apportées au modèle de rapport découlent des leçons tirées des projets pilotes. Elles visent à améliorer la clarté, à réduire les doublons et à intégrer en permanence les commentaires des utilisateurs. Elles simplifient la structure, harmonisent les modèles et clarifient les exigences sans modifier fondamentalement l'approche.
- b. Le guide révisé sur les résultats de l'aide internationale s'applique immédiatement à tous les projets.

6. Intégration de la technologie et de l'IA

Questions :

- a. Comment les processus d'octroi de subventions et de contributions utiliseront-ils l'IA ?
- b. Pouvez-vous donner des exemples d'outils d'IA ?
- c. Que signifie « décisions critiques pour l'entreprise » ?
- d. Comment garantirez-vous le respect des garanties éthiques et la protection des données ?

Réponses :

- a. L'IA assistera la prise de décision humaine, elle ne la remplacera pas.
- b. L'IA prendra en charge des tâches telles que :
 - la validation des soumissions
 - l'automatisation des contrôles d'exhaustivité
 - le pré-codage des marqueurs sectoriels.
- c. Les décisions critiques pour l'entreprise (financement, conformité, sélection des organisations) feront toujours l'objet d'une supervision humaine.
- d. Les garanties éthiques comprennent l'atténuation des biais, l'examen humain obligatoire et des protocoles de protection des données rigoureux. Les outils d'IA resteront modulaire et spécifiques à chaque tâche afin d'éviter toute dépendance

excessive. Cela permettra à AMC de conserver une compréhension nuancée des propositions.

7. Gestion axée sur les résultats (GAR) et lignes directrices

Questions :

- a. Quand l'outil GAR mis à jour entrera-t-il en vigueur ?
- b. Les améliorations apportées à l'outil GAR ont-elles modifié les exigences en matière d'utilisation, de normalisation des indicateurs et d'étiquetage des codes sectoriels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ?
- c. Qu'est-ce que le Centre d'excellence en matière de GAR ?

Réponses :

- a. Le guide actualisé sur la communication des résultats entre immédiatement en vigueur pour tous les projets d'aide internationale. Il doit être utilisé lors du prochain cycle de communication des résultats des projets.
- b. Le nouvel outil est plus clair et plus facile à utiliser, et les exigences n'ont pas changé de manière significative. La normalisation des indicateurs n'est pas encore prise en charge.
- c. Le Centre d'excellence en matière de GAR est une section d'AMC qui fournit :
 - des outils
 - des formations
 - des conseils sur la gestion axée sur les résultats
 - des possibilités de collaboration externe grâce à des consultations et des mécanismes de retour d'information

Conclusion

La modernisation de l'ITSC rend le système de subventions et de contributions plus efficient, plus transparent et davantage axé sur les organisations.

Le succès dépend de la poursuite :

- de la collaboration
- du retour d'information
- de l'engagement commun à :
 - réduire la charge administrative
 - mettre en œuvre des programmes mondiaux ayant un impact positif

Prochaines étapes pour les organisations

Les organisations sont encouragées à :

Prepare for portal transition

- Vous devez effectuer la transition du portail P@I d'AMC vers le nouveau portail C@I avant le déploiement complet prévu au printemps 2026.
- Assurez-vous de [rester informé](#).

Participez aux opportunités de cocréation

- Lorsque cela est possible, participez aux essais par les utilisateurs et aux projets pilotes.

Consultez les directives mises à jour

- Accéder au [Guide de présentation des résultats de l'aide internationale à l'intention des organisations de mise en œuvre](#) révisé.
- Aligner les pratiques internes relatives aux rapports sur les modèles et les listes de contrôle révisés.
- Partagez vos commentaires sur l'outil révisé avec AMC, le cas échéant.

Restez informé

- Envoyez-nous un courriel pour recevoir régulièrement des informations sur la transformation des subventions et des contributions de l'ITSC : MobilisationITSC-GCTIEngagement@international.gc.ca.
- Participez à nos forums et webinaires pour suivre l'évolution du projet. Le prochain Forum de l'ITSC est prévu en mai 2026 (à confirmer).